



DOSSIER TECHNIQUE DE MANIFESTATION PUBLIQUE

FETE DES ECOLES / VENTE AU DEBALLAGE / REPAS DE QUARTIER

Vous avez en projet d'organiser une manifestation sportive, festive, culturelle, ou commerciale...

ATTENTION

**La tenue de votre manifestation publique est assujettie à l'autorisation de la Mairie.
Afin de permettre une instruction optimale de votre dossier, vous devez rigoureusement compléter ce dossier, en y joignant un plan et si besoin, les annexes spécifiques.**

A retourner au plus tard 60 jours avant le début de l'évènement.

Mairie de TALENCE
Cabinet du maire – cellule évènements
Rue du professeur X Arnozan
33400 TALENCE
Tel :05.56.84.78.33

A/ VOTRE MANIFESTATION

1/ Nom et lieu(x) de la manifestation : adresse précise

.....
.....
.....
.....
.....

2/ Dates (ou périodes) d'ouverture au public

.....
.....

3/ Organisateur

3-1/ Société ou Association

.....

3-2/ Adresse

.....
.....

3-3/ Président ou Responsable (dûment mandaté) : 1 REFERENT unique

.....

3-4/ Coordonnées

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

- Société *joindre l'extrait kbis si la structure est inconnue de la ville*
 Association *joindre les statuts si la structure est inconnue de la ville*

4/ Déroulement de la manifestation

4-1/ Thème général et / ou objet de la manifestation

- Repas de quartier
 Vide grenier
 Fêtes des écoles
 Autre

.....
.....
.....

Nota : Dans le cadre d'une manifestation sportive comportant plus de 100 participants vous devez effectuer une déclaration à l'aide du formulaire CERFA adapté (15824 à 15827)

4-2/ Précisions relatives aux dates et horaires

Installation de la manifestation			LIEU DEPOT MATERIEL
Type d'aménagement	Date et heure de montage	Date et heure de démontage	

Accueil du public		
Date	Heure d'ouverture	Heure de fermeture

4-3/ Estimation du public attendu lors des temps forts de la manifestation

.....

4-4/ Estimation du public attendu sur toute la durée de la manifestation

.....

Votre manifestation risque-t-elle de rassembler plus de 10 000 personnes :

- Oui
 Non

Nota : Vous pouvez joindre un dossier de présentation de votre événement

5/ Vous souhaitez un prêt d'équipement et/ou de matériel municipal

Equipement municipal souhaité *					LIEU DEPOT MATERIEL
Nom (mentionner un second choix en cas d'impossibilité pour le premier)	Date et horaire de début de réservation	Date et horaire de fin de réservation	Horaires d'ouverture au public	Commentaires	
Ex : Roller stadium	Incluant le temps d'installation	Incluant le temps démontage		Ex : + vestiaire R. Brettes	

Besoins en matériel		
Type	Quantité	Commentaires
Ex : Tables	10	Plutôt table plastique
Pour l'ensemble, précisez		
La date de livraison souhaitée*		
Le lieu de livraison souhaité		
La date d'enlèvement souhaité		

Si votre manifestation concerne une fête des écoles :

La liste exhaustive du matériel disponible vous sera transmise par le service éducation.

Nota : Le matériel prêté ne sera pas obligatoirement livré. Ainsi selon les moyens, circonstances et demandes, le matériel peut être mis à disposition mais transporté par l'organisateur lui-même.

B / ENCADREMENT DE LA MANIFESTATION : CIRCULATION / URBANISME

1/ Vous sollicitez une interdiction de circulation.

OUI

NON

Nom des voies de circulation	Dates	Horaires

2/ Souhaitez-vous de l'électricité ?

OUI

NON

3/ Vous sollicitez une interdiction de stationnement

OUI

NON

Nom des voies de circulation	Dates	Horaires

C / PROPETE

1/ Il est de votre ressort d'assurer le nettoyage complet du site où se déroule la manifestation.

Nota : Tout dépôt sauvage d'ordures pourra faire l'objet d'une recherche en responsabilité et de poursuites.

2/ Avez-vous prévu des WC pour le public

OUI

NON

Si oui, combien

S'agit-il de toilettes sèches ?

OUI

NON

PIECES A JOINDRE

PIECES OBLIGATOIRES :

- Déclaration préalable de vente au déballage CERFA 13939
- Copie de la pièce d'identité

« Les informations recueillies seront enregistrées par la mairie de Talence afin de permettre l'organisation de la manifestation. Les données collectées pourront être communiquées uniquement aux services en charge de l'organisation de cet évènement, et seront conservées pendant 24 mois. Pour exercer vos droits vous concernant, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la mairie de Talence, à l'adresse suivante : t.chollet@talence.fr »